FERRIS®

MANUEL DE L'UTILISATEUR

Séries Hydro-Cut

Tondeuses à pousser

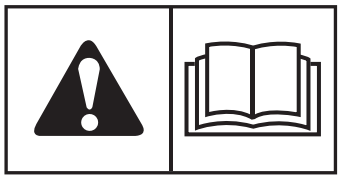

Numéro de modèle	Désignation
5900543	HCKAV1532CE
5900544	HCKAV1532RDCE

Draft Reproduction

BRIGGS & STRATTON POWER PRODUCTS GROUP, LLC
5375 NORTH MAIN STREET
MUNNSVILLE NY 13409
800 933 6175

5103502
Révision A

Nous vous remercions d'avoir acheté ce produit de qualité Ferris. Nous sommes heureux que vous ayez fait entièrement confiance à la marque Ferris. S'il est utilisé et entretenu selon les instructions de ce manuel, votre produit Ferris vous procurera de nombreuses années de service fiable.

Ce manuel contient des informations de sécurité pour vous faire connaître les dangers et les risques associés à cette machine et la façon de les éviter. Cette machine est conçue et destinée à être utilisée et entretenue selon le manuel et à être utilisée par des professionnels formés à la tonte soignée de gazons bien entretenus et elle n'a pas d'autres finalités. C'est important que vous lisez et comprenez ces instructions complètement avant d'essayer de mettre en marche ou de faire fonctionner cet équipement. **Conservez ces instructions originales pour référence future.**

Briggs & Stratton Power Products Group, LLC.
Copyright © 2012 Briggs & Stratton Corporation
Milwaukee, WI, USA. All rights reserved.

Le logo Ferris est une marque commerciale de Briggs & Stratton Corporation Milwaukee, WI, États-Unis.

Coordonnées:
Briggs & Stratton Power Products Group, LLC.
5375 N. Main St.
Munnsville, NY 13409-4003
(800) 933-6175
www.ferrisindustries.com

Not for Reproduction

⚠ AVERTISSEMENT

L'échappement du moteur de cet appareil contient des produits chimiques connus selon l'État de la Californie de causer le cancer, des anomalies congénitales ou autre effet nuisible à la reproduction.

⚠ AVERTISSEMENT

Les bornes, les plots et autres accessoires de la batterie contiennent du plomb et des composés de plomb – des produits chimiques reconnus par l'État de Californie comme étant cause de cancer et d'anomalies congénitales. Laver les mains après la manipulation.

Numéros d'identification

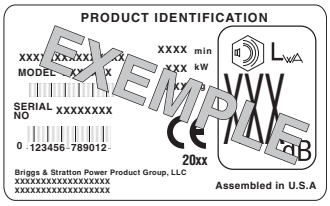

Les numéros d'identification DOIVENT ETRE FOURNIS au concessionnaire agréé pour la commande de pièces, le dépannage ou les demandes d'informations.

Noter le nom/numéro du modèle, les numéros d'identification du fabricant ainsi que les numéros de série du moteur dans l'espace prévu, pour faciliter toute référence ultérieure. Ces numéros figurent aux emplacements indiqués.

Remarque : pour l'emplacement des numéros de série du moteur, consulter le manuel du moteur.

DONNEES DE REFERENCE DU PRODUIT	
Numéro de fabrication de l'appareil	Numéro de SÉRIE de l'appareil
Numéro de fabrication du pont de la tondeuse	Numéro de SÉRIE du pont de la tondeuse
Nom du concessionnaire	Date de l'achat
DONNEES DE REFERENCE DU MOTEUR	
Marque du moteur	Modèle du moteur
Type de moteur/Spéc.	Numéros de code et de série du moteur

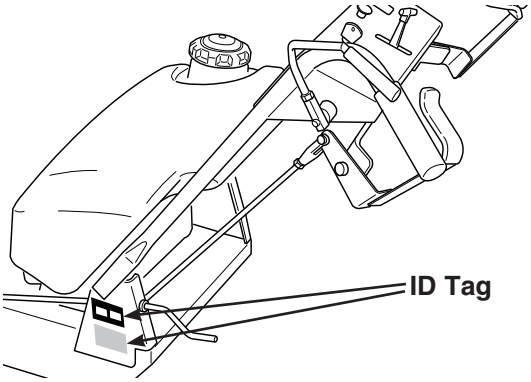

Marquages des étiquettes d'identification CE

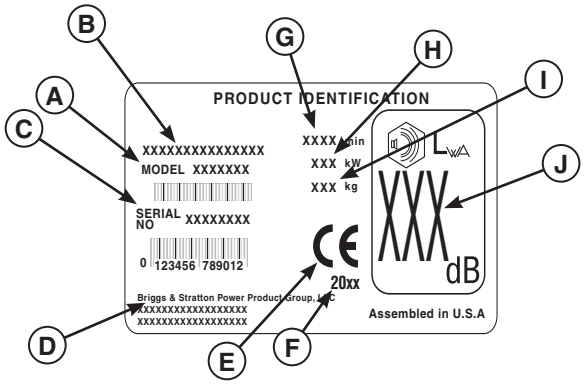

A.Numéro d'identification du fabricant
B.Description De Produit
C.Numéros de série
D.Adresse du fabricant
E.Logo de conformité CE
F.Année de fabrication
G. Régime maximum du moteur en tours par minute
H.Puissance nominale en kilowatts
I.Masse d'unités en kilogrammes
J.Puissance acoustique en décibels *

Cette machine est conforme à la norme harmonisée européenne sur les tondeuses EN 836, à la directive européenne sur les machines 2006/42/EC et à la directive européenne EMC 2004/108/EC.

* Testée conformément à la norme 2000/14/EC

Table des matières

Sécurité de l'utilisateur 2
Utocollants de Securite 8
Icônes de sécurité 8
Sécurité Système interlock 9
Caractéristiques et Commandes 10
Fonctions des commandes 10
Opération 11
Sécurité de fonctionnement - Généralités 11
Vérifications à Faire Avant de Démarrer 11
Démarrage du Moteur 11
Conduite de la Tondeuse 12
Tonte sur Pentes 12
Zarrêt de la Tondeuse 12
Tonte 12
Poussée de la Tondeuse à la Main 12
Remisage 13
Démarrer après un remisage de longue durée 13
Réglage de la hauteur de coupe 14
Réglage du Levier de Commande de la Vitesse au Sol 14
Spécifications 15
Guide d'identification des pentes 16

REMARQUE : Dans ce manuel, la « gauche » et la « droite » sont indiquées comme étant vues de la position de l'opérateur.

Not for Reproduction

Sécurité de fonctionnement

Félicitations pour avoir fait l'achat d'un matériel de pelouse et de jardin de qualité supérieure. Nos produits sont conçus et fabriqués pour satisfaire à toutes les normes de sécurité de l'industrie, voire même pour les excéder.

Ne pas faire fonctionner cette machine à moins d'avoir reçu une formation adéquate. Lire et comprendre ce manuel d'utilisation est une manière de se former.

Un matériel électrique est sûr tant que l'est son utilisateur. Il peut être dangereux s'il n'est pas utilisé à bon escient ou s'il n'est pas correctement entretenu ! Rappel : l'utilisateur est responsable de sa propre sécurité et de celle de ceux qui sont à ses côtés.

Faire preuve de bon sens et bien penser à ce que l'on fait. En cas de doute sur une opération à effectuer sans danger avec l'équipement choisi, s'adresser à un professionnel : contacter le concessionnaire agréé local.

Lire le manuel

Le manuel d'utilisation comporte d'importantes informations relatives à la sécurité qu'il faut connaître AVANT d'utiliser la machine ainsi que PENDANT son fonctionnement.

Ce manuel comporte des techniques de fonctionnement en toute sécurité, une explication des caractéristiques et des commandes de la machine et des informations relatives à l'entretien pour profiter au maximum de l'investissement dans la machine.

S'assurer de lire, dans son intégralité, la section Règles et informations de sécurité figurant dans les pages suivantes. Lire également la section sur le fonctionnement dans son intégralité.

Not for Reproduction

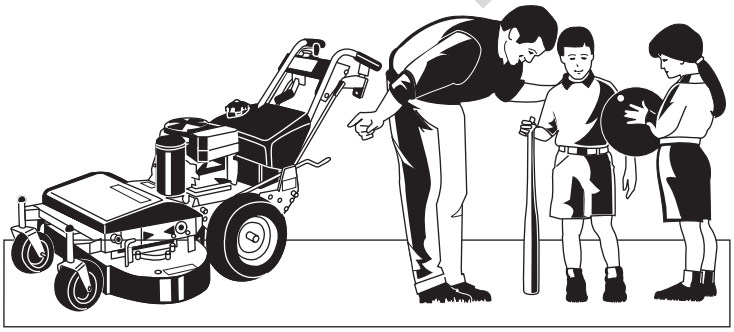

Enfants

Des accidents tragiques peuvent se produire avec des enfants. Ne jamais leur permettre de se tenir à proximité de la zone d'opération. Les enfants sont souvent attirés par la machine et l'activité de tonte. Ne jamais supposer que les enfants resteront là où ils ont été vus pour la dernière fois. S'il existe un risque que des enfants puissent venir à proximité de l'endroit où l'on tond, demander à un autre adulte responsable de les surveiller.

Utilisation en pente

L'utilisation de cette machine sur une pente trop forte peut causer des blessures graves. Si la machine est utilisée sur une pente telle que l'adhérence (et la maîtrise) de la machine et le contact des pieds au sol sont insuffisants, l'opérateur peut perdre le contrôle, voir glisser et chuter ou faire culbuter la tondeuse.

Toujours tondre en travers des pentes, pas en montant ou en descendant (pour éviter de glisser et chuter).

Noter également que la surface sur laquelle on se trouve peut considérablement affecter la capacité d'utiliser cette machine en toute sécurité. L'herbe mouillée ou les sols mous peuvent altérer le contact des pieds au sol et l'adhérence des roues. Ne pas utiliser sur des pentes qui sont glissantes, mouillées ou dont le sol est mou.

Objets projetés

Cette machine comporte des lames rotatives. Ces lames peuvent ramasser et projeter des débris susceptibles de gravement blesser un spectateur. S'assurer de nettoyer la zone à tondre et de retirer les objets susceptibles d'être projetés pas la lame AVANT de commencer à tondre.

Ne pas utiliser cette unité avant d'avoir mis le bac de ramassage complet ou la protection d'éjection (déflecteur) en place.

En outre, ne jamais laisser qui que ce soit près de la machine quand elle est en marche ! Si quelqu'un se trouve dans la zone, arrêter immédiatement la machine et attendre que cette personne parte.

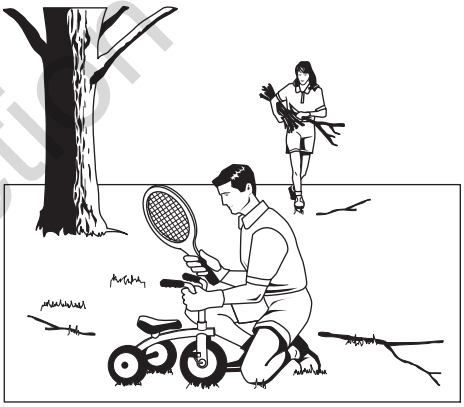

No for Reproduction

Pièces en mouvement

Cette machine comporte de nombreuses pièces en mouvement qui peuvent blesser l'utilisateur ou autrui. Néanmoins, si l'on reste dans la zone de l'opérateur (derrière le guidon et les commandes) et que l'on suit les règles de la sécurité indiquées dans ce manuel d'utilisation, la machine peut être utilisée en toute sécurité.

Le plateau de coupe de la tondeuse comporte des lames rotatives susceptibles d'amputer les mains et les pieds. Ne jamais laisser qui que ce soit près de la machine quand elle est en marche ! Conserver les dispositifs de sécurité (protections, écrans et commutateurs) en place et en bon état.

Pour permettre à l'utilisateur de se servir de cette machine en toute sécurité, elle est équipée d'un dispositif de sécurité avec utilisateur présent. NE PAS tenter d'altérer ni de contourner le dispositif. Consulter le distributeur immédiatement si le dispositif ne réussit pas tous les tests du système de verrouillage de sécurité figurant dans ce manuel.

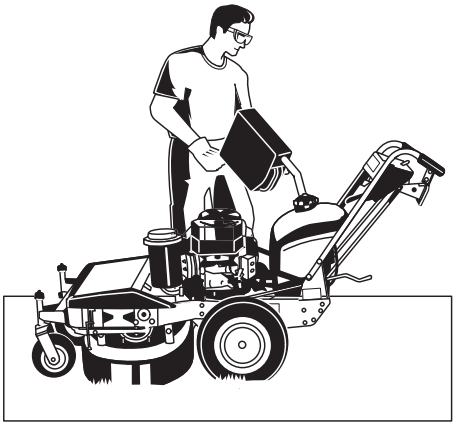

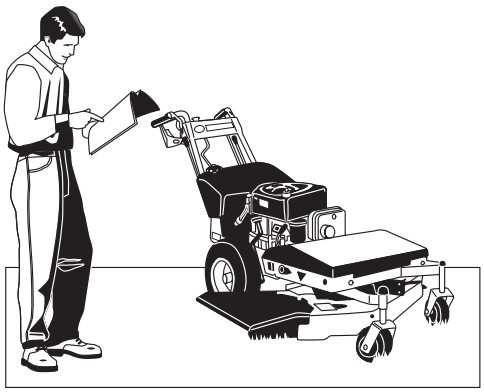

Carburant et entretien

Toujours débrayer tous les entraînements, arrêter le moteur et retirer la clé avant de nettoyer, de faire le plein ou de réparer.

L'essence et ses vapeurs sont extrêmement inflammables. Ne pas fumer lors de l'utilisation de l'unité ou en faisant le plein. Ne pas ajouter de carburant lorsque le moteur est chaud ou qu'il fonctionne. Laisser le moteur refroidir pendant au moins 3 minutes avant d'ajouter du carburant.

Ne pas faire le plein à l'intérieur, dans une remorque ou un garage fermés, ou autre zone close ne disposant pas de ventilation adéquate. Les déversements d'essence doivent être rapidement nettoyés et avant que toute utilisation commence.

L'essence doit être entreposée uniquement dans des conteneurs hermétiques homologués pour le carburant.

Un entretien adéquat est essentiel à la sécurité et à la performance de la machine. Conserver l'unité exempte d'herbe, de feuilles et de tout excès d'huile. S'assurer d'effectuer les procédures d'entretien indiquées dans ce manuel et surtout, de tester périodiquement le dispositif de sécurité.

Not for Reproduction

Zones closes

Utiliser uniquement cette unité à l'extérieur et à l'écart de zones non ventilées telles qu'à l'intérieur de garages ou de remorques closes. Le moteur émet du gaz de monoxyde de carbone toxique et toute exposition prolongée dans une zone close peut entraîner de graves blessures voire la mort.

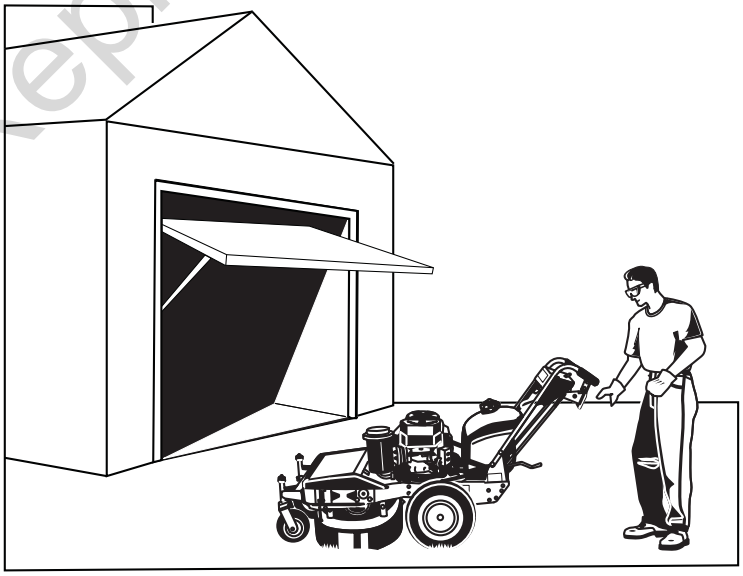

Lire ces règles de sécurité et les suivre avec attention. Le non-respect de ces règles pourrait entraîner la perte de contrôle de la machine, de graves blessures personnelles voire la mort (pour l'utilisateur ou les spectateurs), ou endommager des biens ou de l'équipement. **Ce plateau de coupe peut amputer des mains et des pieds, et projeter des objets.** Le triangle ⚠ dans le texte indique que des mises en garde ou avertissements importants doivent être respectés.

FORMATION

1. Lire, comprendre et suivre toutes les instructions figurant sur la machine et dans le manuel avant de se servir de la machine. Si le ou les opérateurs ou mécaniciens ne parlent pas français, il incombe au propriétaire de lui expliquer les documents.
2. Se familiariser avec le fonctionnement sûr de l'équipement, des commandes de l'opérateur et des panneaux de sécurité.
3. Tous les opérateurs et mécaniciens doivent avoir reçu une formation. Le propriétaire est responsable de la formation des utilisateurs.
4. Ne laisser que des adultes responsables, qui connaissent les instructions, faire fonctionner l'unité.
5. Ne jamais laisser des enfants ou des personnes non formées faire fonctionner ou entretenir l'équipement. Les réglementations locales peuvent imposer des limites d'âge pour l'opérateur.
6. Le propriétaire/utilisateur peut prévenir et est responsable des accidents ou blessures corporelles pour lui-même ou d'autres personnes ainsi que des dommages matériels.
7. Les données indiquent que les opérateurs, âgés d'au moins 60 ans, sont impliqués dans un fort pourcentage des blessures associées aux tondeuses auto-tractées. Ces utilisateurs doivent évaluer leur capacité à faire fonctionner la tondeuse auto-tractées de manière suffisamment sûre pour se protéger et protéger autrui de toute blessure grave.

PRÉPARATION

1. Évaluer le terrain afin de déterminer quels accessoires et équipements sont nécessaires pour faire le travail correctement et en toute sécurité. Utiliser uniquement des accessoires et équipements approuvés par le fabricant.
2. Porter des vêtements appropriés, dont des chaussures de sécurité, des lunettes de sécurité et une protection oculaire. Les cheveux longs, les vêtements amples ou les bijoux risquent de s'emmêler avec pièces en mouvement.
3. Inspecter la zone où l'équipement doit être utilisé et retirer tous les objets tels que pierres, jouets et câbles susceptibles d'être projetés par la machine.
4. Faire preuve d'extrême prudence lors de la manipulation de l'essence et de tout autre carburant. Ils sont inflammables et les vapeurs sont explosives.
   a) Utiliser uniquement un bidon homologué.
   b) Ne jamais retirer le bouchon d'essence ou ajouter du carburant lorsque le moteur tourne. Laisser le moteur refroidir avant de faire le plein. Ne pas fumer.
   c) Ne jamais faire le plein ni vidanger la machine à l'intérieur.
5. Vérifier que les contrôles de présence de l'opérateur, les commutateurs de sécurité et les protections sont fixés et fonctionnent correctement. Ne pas utiliser l'unité s'ils ne fonctionnent pas correctement.

FONCTIONNEMENT

1. Ne jamais faire tourner un moteur dans une zone close.
2. Ne tondre qu'à la lumière du jour ou dans une lumière artificielle de bonne qualité, en évitant les trous et dangers non visibles.
3. S'assurer que tous les entraînements sont au point mort et que le frein de stationnement est enclenché avant de faire démarrer le moteur. Ne démarrer le moteur que de la position de l'opérateur. Utiliser les ceintures de sécurité le cas échéant.
4. Lors de l'utilisation d'un équipement à conducteur à pied, surtout en marche arrière, s'assurer d'être bien stable. Marcher, ne pas courir. Un mauvais contact au sol risque de provoquer un glissement.
5. Ralentir et faire preuve d'extrême prudence sur les flancs de colline. S'assurer de se déplacer dans le sens recommandé sur les flancs de colline. Les conditions du gazon peuvent affecter la stabilité de la machine. Faire preuve de prudence lors de son utilisation à proximité d'à-pics.
6. Ne pas tondre en marche arrière à moins que cela ne soit absolument indispensable. Toujours regarder vers le bas et vers l'arrière avant et pendant une marche arrière.
7. Connaître le sens d'éjection de la tondeuse et ne pas la diriger vers qui que ce soit. Ne pas utiliser la tondeuse avant d'avoir mis le bac de ramassage complet ou le déflecteur en place.
8. Ralentir et faire preuve de prudence dans les virages ou changements de direction sur les pentes.
9. Ne jamais relever le plateau de coupe avec les lames en marche.
10. Ne jamais laisser une machine en marche sans surveillance. Toujours débrayer la prise de force, mettre le frein de stationnement, arrêter le moteur et retirer les clés avant de descendre de la machine. Tenir les mains et les pieds à l'écart des unités de coupe.
11. Éteindre le commutateur de prise de force pour débrayer les lames lorsque l'on ne tond pas.
12. Ne jamais faire fonctionner avant d'avoir mis les protections bien en place. S'assurer que tous les verrouillages sont fixés, sont correctement ajustés et fonctionnent correctement.
13. Ne jamais faire fonctionner avec le déflecteur d'éjection élevé, retiré ou modifié, à moins d'utiliser un bac de ramassage.
14. Ne pas modifier les paramètres du régulateur de vitesse du moteur ni emballer le moteur.
15. S'arrêter sur un sol horizontal, abaisser les outils, débrayer les entraînements, embrayer le frein de stationnement, arrêter le moteur avant de quitter la position de l'opérateur pour quelque raison que ce soit y compris vider les bacs de ramassage ou déboucher la goulotte.
16. Arrêter l'équipement et inspecter les lames après avoir heurté des objets ou en présence de vibrations anormales. Effectuer les réparations nécessaires avant de reprendre les opérations.
17. Tenir les mains et les pieds à l'écart des unités de coupe.
18. Regarder vers l'arrière et vers le bas avant de reculer pour s'assurer que la voie est dégagée.
19. Ne jamais transporter de passagers et tenir les animaux domestiques et les spectateurs à l'écart.
20. Ne pas utiliser la machine sous l'emprise de l'alcool ou de drogues.
21. Ralentir et faire preuve de prudence dans les virages et en traversant les routes et les trottoirs. Arrêter les lames si l'on ne tond pas.
22. Faire très attention lors du chargement ou du déchargement de la machine sur une remorque ou un camion.
23. Faire preuve de prudence à l'approche d'angles morts, d'arbustes, d'arbres et d'autres objets susceptibles de masquer la vision.
24. Pour diminuer les risques d'incendie, conserver l'unité exempte d'herbe, de feuilles et d'excès d'huile. Ne pas s'arrêter ou se garer sur des feuilles sèches, de l'herbe ou des matériaux combustibles.

Not for Reproduction

⚠ AVERTISSEMENT

Il s'agit d'une violation de la Californie ressource publique Code, Section 4442, d'utiliser ou de faire fonctionner le moteur en toute couverte de forêts, couverts de broussailles, ou de l'herbe couverte de terres à moins que le système d'échappement est équipé d'un pare-étincelles tels que définis dans la section 4442, entretenus et en bon état. D'autres États ou juridictions mai fédéral ont des lois similaires. Contactez un revendeur agréé pour obtenir un pare-étincelles conçu pour le système d'échappement installé sur le moteur.

25. Les règlements de l'OSHA peuvent exiger l'utilisation d'une protection anti-bruit lors d'une exposition à des niveaux sonores supérieurs à 85 dBA pendant une durée de 8 heures.

⚠ ATTENTION

Cette machine produit des niveaux sonores supérieurs à 85 dBA au niveau de l'opérateur et peut entraîner une perte d'audition à la suite de longues durées d'exposition.

Porter une protection anti-bruit pendant l'utilisation de cette machine.

UTILISATION EN PENTE

Les pentes sont un facteur important dans les accidents dus aux pertes de contrôle et aux renversements, qui peuvent résulter en blessures graves voire la mort. Faire preuve de prudence supplémentaire sur toutes les pentes. Si on ne peut pas reculer sur une pente ou si on n'est pas confortable, ne pas y utiliser la tondeuse.

⚠ AVERTISSEMENT

Une utilisation sur des pentes raides peut entraîner glissement, perte de direction, perte de contrôle et renversement.

Sélectionner une vitesse de déplacement lente avant de conduire sur une pente. Faire preuve d'extrême prudence lors de l'utilisation sur les pentes de la machine munie de bacs de ramassage à fixation arrière.

Tondre en travers de la pente, non en montant ou en descendant. Faire preuve de prudence lors du changement de direction et NE PAS DÉMARRER NI S'ARRÊTER SUR UNE PENTE.

À faire

1. Tondre en travers de la pente, non en montant ou en descendant.
2. Retirer tous les obstacles tels que pierres, branches d'arbres, etc.
3. Faire attention aux trous, orniéres ou bosses. La machine peut se renverser sur un terrain irrégulier. L'herbe haute peut cacher des obstacles.
4. Conduire lentement. Choisir une vitesse lente permettant de gravir la pente sans avoir à s'arrêter ou changer de vitesses.
5. Faire preuve de prudence supplémentaire avec des bacs de ramassage ou tout autre accessoire. Ces derniers peuvent modifier la stabilité de l'unité.
6. En pente, tous les mouvements doivent être lents et progressifs. Ne pas effectuer de changements brusques de vitesse ou de direction.
7. Consulter le distributeur homologué pour obtenir des recommandations concernant les poids disponibles pour améliorer la stabilité.

À ne pas faire

1. Éviter de démarrer, de s'arrêter ou de tourner sur une pente. Si les pneus perdent de leur traction (par ex. la machine s'arrête d'avancer sur une pente), débrayer les lames (Prise de force) et conduire lentement hors de la pente.
2. Ne pas tourner sur les pentes sauf si nécessaire ; tourner alors lentement.
3. Ne pas tondre à proximité d'à-pics, de fossés ou de talus. L'opérateur risquerait de perdre sa stabilité ou son équilibre, ou la tondeuse pourrait brusquement se renverser si une roue passe au bord d'un à-pic ou d'un fossé ou si un bord s'effondre.
4. Ne pas tondre de l'herbe mouillée. Un mauvais contact au sol ou une traction réduite risque de provoquer un glissement.
5. Ne pas essayer de stabiliser la machine en mettant le pied au sol (modèles autoportés).
6. Ne pas tondre excessivement sur des pentes raides.
7. Ne pas utiliser le bac de ramassage sur des pentes raides.

ENFANTS

Des accidents tragiques peuvent se produire lorsque l'opérateur n'est pas averti de la présence d'enfants. Les enfants sont souvent attirés par la machine et l'activité de tonte. Ne jamais supposer que les enfants resteront là où ils ont été vus pour la dernière fois.

1. Éloigner les enfants de la zone à tondre et les laisser sous la surveillance d'un adulte autre que l'opérateur.
2. Faire preuve de vigilance et arrêter la machine si des enfants pénètrent dans la zone.
3. Avant et pendant une marche arrière, regarder derrière et vers le bas pour la présence éventuelle de petits enfants.
4. Ne jamais laisser les enfants se servir de la machine.
5. Faire preuve de prudence à l'approche d'angles morts, d'arbustes, d'arbres et d'autres objets susceptibles de masquer la vision.

ÉMISSIONS

1. L'échappement du moteur de ce produit contient des produits chimiques connus, dans certaines quantités, pour provoquer cancer, anomalies congénitales ou autre danger de reproduction.
2. Consulter l'information concernant la période de durabilité des émissions et l'indice d'air sur l'étiquette d'émissions du moteur.

SYSTÈME D'ALLUMAGE (MODÈLES À ESSENCE)

1. Le système d'allumage par étincelle est conforme à la norme canadienne ICES-002.

Not for Reproduction

RÉPARATIONS ET ENTRETIEN

Pour éviter toute blessure corporelle ou tout dommage matériel, faire preuve d'extrême prudence lors de la manipulation d'essence. L'essence est extrêmement inflammable et les vapeurs sont explosives.

Manipulation sans danger de l'essence

1. Éteindre cigarettes, cigares, pipes et autres sources d'inflammation.
2. Utiliser uniquement des conteneurs d'essence homologués.
3. Ne jamais retirer le bouchon d'essence ou ajouter du carburant lorsque le moteur tourne. Laisser le moteur refroidir avant de faire le plein.
4. Ne jamais faire le plein de la machine à l'intérieur.
5. Ne jamais remiser la machine ou le bidon de carburant où il y a une flamme nue, une étincelle ou une veilleuse, comme près d'un chauffe-eau ou de tout autre appareil ménager.
6. Ne jamais remplir les bidons à l'intérieur d'un véhicule ou sur un plateau de camion recouvert de plastique. Toujours placer les bidons sur le sol, éloignés de tout véhicule, avant de les remplir.
7. Retirer tout équipement à essence du camion ou de la remorque et faire le plein sur le sol. Quand cela n'est pas possible, faire le plein d'un tel équipement sur une semi-remorque avec un bidon portable plutôt qu'avec un distributeur d'essence.
8. Garder le bec en contact avec le bord du réservoir d'essence ou de l'ouverture du bidon à tout moment jusqu'à obtention du plein. Ne pas utiliser de bec verseur blocable.
9. En cas d'éclaboussures d'essence sur les vêtements, en changer immédiatement.
10. Ne jamais remplir excessivement le réservoir d'essence. Remettre le bouchon d'essence en place et bien serrer.
11. Faire preuve d'extrême prudence lors de la manipulation de l'essence et de tout autre carburant. Ils sont inflammables et les vapeurs sont explosives.
12. En cas de déversement de carburant, ne pas essayer de faire démarrer le moteur mais éloigner la machine de la zone du déversement et éviter de créer toute source d'inflammation avant la dissipation des vapeurs d'essence.
13. Remettre tous les bouchons de réservoir d'essence et les bouchons de bidons de carburant en place en les serrant bien.

Entretien et remisage

1. Toujours respecter les pratiques sûres de plein d'essence et de manipulation d'essence pour faire le plein de la machine après transport ou remisage.
2. Toujours suivre les instructions du manuel de moteur pour les préparatifs de remisage avant de remiser la machine pour de courtes et longues périodes.
3. Toujours suivre les instructions du manuel du moteur pour les procédures adéquates de mise en marche lors de la remise en service de la machine.
4. Ne jamais remiser la machine ou le bidon de carburant à l'intérieur où il y a une flamme nue ou une veilleuse, comme avec un chauffe-eau. Laisser l'unité refroidir avant de remiser.
5. Fermer le carburant lors du remisage ou du transport. Ne pas remiser le carburant à proximité de flammes ou vidanger à l'intérieur.
6. Conserver toute la boulonnerie, en particulier les boulons de fixation des lames, serrée et conserver toutes les pièces en bon état de fonctionnement. Changer toutes les étiquettes usées ou endommagées.
7. Ne jamais altérer les dispositifs de sécurité. Vérifier leur bon fonctionnement régulièrement.
8. Débrayer les entraînements, abaisser l'outil, mettre le frein de stationnement, arrêter le moteur et retirer la clé ou déconnecter le fil de bougie. Attendre l'arrêt de toutes les pièces avant de régler, de nettoyer ou de réparer.
9. Nettoyer l'herbe et les débris des unités de coupe, des entraînements, des silencieux et du moteur pour empêcher les incendies. Nettoyer tout déversement d'huile ou de carburant.
10. Laisser le moteur refroidir avant de remiser et ne pas remiser à proximité des flammes.
11. Arrêter et inspecter l'équipement en cas de contact avec un objet. Réparer, si besoin est, avant de redémarrer.
12. Stationner la machine sur un sol horizontal. Ne jamais laisser le personnel non formé réparer la machine.
13. Utiliser des béquilles de cric pour soutenir les composantes le cas échéant.
14. Relâcher soigneusement la pression des composantes avec l'énergie emmagasinée.
15. Déconnecter la batterie ou retirer le fil de bougie avant d'effectuer toute réparation. Déconnecter la borne négative en premier et la borne positive en dernier. Reconnecter la borne positive en premier et la borne négative en dernier.
16. Faire preuve de prudence lors de l'inspection des lames. Enrober les lames ou porter des gants, et faire très attention en les réparant. Remplacer les lames uniquement. Ne pas les redresser ni les souder.
17. Tenir les mains et les pieds à l'écart de toute pièce en mouvement. Si possible, ne pas effectuer de réglages avec le moteur en marche.
18. Charger les batteries dans une zone ouverte bien aérée, à l'écart d'étincelles et de flammes. Débrancher le chargeur avant de connecter à ou de déconnecter de la batterie. Porter des vêtements protecteurs et utiliser des outils isolés.
19. Les composantes des bacs de ramassage sont soumises à l'usure, aux dommages et à la détérioration, qui pourraient exposer les pièces en mouvement et provoquer la projection d'objets. Vérifier fréquemment les composantes et les remplacer, le cas échéant, avec les pièces recommandées par le fabricant.
20. Vérifier fréquemment le fonctionnement des freins. Ajuster et réparer le cas échéant.
21. Utiliser uniquement des pièces de rechange homologuées par l'usine lors de réparations.
22. Toujours se conformer aux spécifications d'usine sur tous les paramètres et réglages.
23. Seuls les centres de service homologués doivent être utilisés pour effectuer les entretiens et réparations importants.
24. Ne jamais tenter d'effectuer des réparations importantes sur cette machine à moins d'avoir reçu une formation adéquate. Des procédures d'entretien inadéquates peuvent entraîner un fonctionnement hasardeux, endommager le matériel et annuler la garantie du fabricant.
25. Unités munies de pompes hydrauliques, tuyaux ou moteurs : AVERTISSEMENT : Toute fuite de liquide hydraulique sous pression peut avoir suffisamment de force pour pénétrer la peau et provoquer des blessures graves. Si du liquide étranger est injecté sous la peau, il doit être éliminé par voie chirurgicale dans les heures qui suivent par un médecin connaissant ce type de blessure et ce, pour éviter la gangrène. Garder le corps et les mains à l'écart des trous de goupilles ou des becs qui projètent du liquide hydraulique sous haute pression. Utiliser du papier ou du carton, non pas les mains, pour rechercher les fuites. S'assurer que toutes les connexions du liquide hydraulique sont bien serrées et que tous les tuyaux et conduites hydrauliques sont en bon état avant d'appliquer de la pression au système. Si les fuites ont lieu, faire réparer immédiatement l'unité par un distributeur agréé.
26. AVERTISSEMENT : Dispositif à énergie accumulée. Un relâchement inadéquat des ressorts peut entraîner de graves blessures corporelles. Les ressorts doivent être enlevés par un technicien agréé.

Not for Reproduction

Utocollants de Securite

Toutes les mises en garde (DANGER, AVERTISSEMENT et ATTENTION) et messages d'instructions placés sur le tracteur et la tondeuse doivent être lus attentivement et respectés. Le non respect de ces instructions peut entraîner des risques de blessures. Ces informations visent à la sécurité de l'opérateur et sont donc très importantes ! Les autocollants de sécurité ci-dessous sont apposés sur le tracteur et la tondeuse.

Tout autocollant perdu ou endommagé est à remplacer immédiatement. Consulter le concessionnaire agréé pour obtenir des autocollants de rechange.

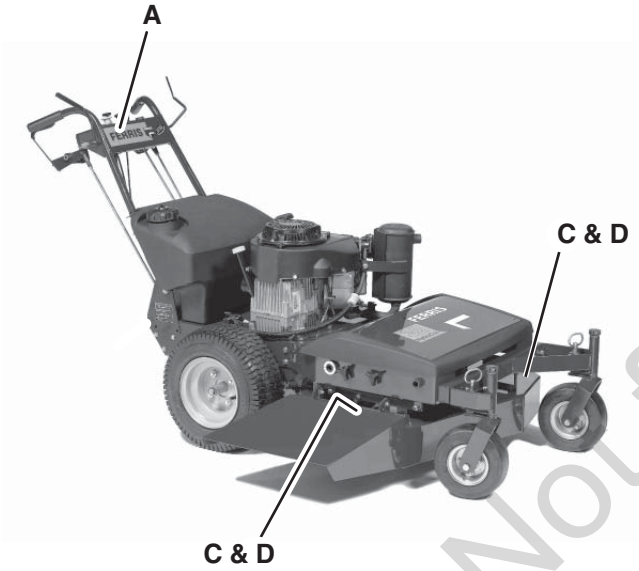

A

B

(Cette décalcomanie est placée sur la batterie pour les modèles CE uniquement.)

C

D

Icônes de sécurité

Avertissement : Lire le manuel d'instruction

Il est important de lire et comprendre le manuel d'instruction avant d'utiliser cette machine..

Avertissement : Retirer la clé avant toute opération d'entretien

Retirer la clé et consulter la documentation technique fournie avant d'effectuer tout travail de réparation ou de maintenance.

Danger : Renversement du véhicule

Une utilisation sur des pentes raides peut entraîner glissement, perte de direction, perte de contrôle et renversement..

Danger : Projection d'objets

Cette machine peut projeter des objets et des débris. Tenir tout « spectateur » éventuel à bonne distance.

Danger : Risques d'incendie.

Nettoyer l'appareil de l'herbe, des feuilles et de l'excès d'huile. Ne pas ajouter de carburant alors que le moteur est chaud ou en marche. Arrêter le moteur et le laisser refroidir pendant cinq minutes avant d'ajouter du carburant. Ne pas ajouter de carburant à l'intérieur d'un bâtiment, dans une remorque fermée, dans un garage ou dans un autre endroit fermé. Nettoyer le carburant renversé. Ne pas fumer lorsque vous faites marcher la machine.

Danger : Empoisonnement par le monoxyde de carbone.

Ne pas faire marcher le moteur dans un lieu non ventilé.

Danger : Risques d'amputation

Cette tondeuse peut amputer des membres. Toujours garder les mains et les pieds à l'écart des lames de la tondeuse.

Danger : Démembrement

Cette machine peut écraser et couper. Tenez les mains éloignées des courroies et des poulies.

Not for Production

Avertissement : Risque d'incendie.

Gardez les enfants, les feux nus et les étincelles éloignés de la batterie qui pourrait faire exploser des gaz.

Avertissement : Risque d'incendie.

Gardez les enfants, les feux nus et les étincelles éloignés de la batterie qui pourrait faire exploser des gaz.

Avertissement : Les batteries produisent des gaz explosifs.

Lisez et comprenez le Manuel de l'utilisateur avant d'utiliser cette machine.

Important : Ne jetez pas de batterie dans les ordures.

Mettez-vous en relation avec les autorités locales pour l'élimination et/ou le recyclage des batteries.

Le symbole d'alerte ⚠ est utilisé pour identifier des informations de sécurité sur les dangers pouvant entraîner des blessures corporelles. Un mot-indicateur (DANGER, AVERTISSEMENT ou ATTENTION) est utilisé avec le symbole d'alerte pour indiquer la probabilité et la gravité potentielle des blessures. En outre, un symbole de risque peut être utilisé pour représenter le type de risque. On trouvera ci-après une explication des niveaux de danger et des icônes :

⚠ DANGER

Ceci indique un danger qui, s'il n'est pas écarté, **provoquera de graves blessures, voire la mort.**

⚠ AVERTISSEMENT

Ceci indique un danger qui, s'il n'est pas écarté, **pourrait provoquer de graves blessures, voire la mort.**

⚠ ATTENTION

Ceci indique un danger qui, s'il n'est pas écarté, **peut provoquer de graves blessures, voire la mort.**

REMARQUE

Ce message présenté sans le symbole d'alerte indique une situation dans laquelle la machine ou des biens pourraient être endommagés.

⚠ Sécurité Système interlock

Cet appareil est équipé d'interrupteurs interlock de sécurité et d'autres dispositifs de sécurité. Ces systèmes de sécurité sont présents pour votre sécurité, ne pas essayer de contourner les interrupteurs de sécurité et ne jamais essayer de modifier les dispositifs de sécurité. Vérifiez régulièrement leur fonctionnement.

Vérifications du bon fonctionnement des systèmes de sécurité

Votre tondeuse est équipée d'un système de sécurité à interrupteur en rapport avec la présence de l'opérateur sur le siège. Vérifiez le fonctionnement de cet interrupteur chaque automne et chaque printemps en effectuant le test suivant:

Test 1 — Le moteur NE DÉMARRERA PAS si:

- l'interrupteur de prise de force est embrayé, OU BIEN;
- le frein à main n'est pas serré

Test 2 — Le moteur DÉMARRERA si:

- l'interrupteur de prise de force n'est pas embrayé, ET;
- le frein à main est serré

Test 3 — Le moteur DEVRAIT s'arrêter si:

- l'opérateur relâche les poignées de présence ou du frein de stationnement alors que la prise de force est embrayée.
- l'opérateur de presse le moteur de tuer ou de l'exploitant présence de poignées avec le frein de stationnement débrayé.

Test 4 — Vérification des freins des lames

Les lames de la tondeuses et la courroie d'entraînement de la tondeuse doivent s'arrêter complètement dans les 5 secondes après que l'interrupteur de la prise de force ait été éteint (ou si l'opérateur relâche les poignées de présence de l'opérateur). Si ce n'est pas le cas, voyez votre concessionnaire

REMARQUE : Une fois que le moteur s'est arrêté, l'interrupteur de la prise de force doit être éteint pour que le moteur puisse repartir.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le tracteur ne réussit pas à passer un test quelconque de sécurité, ne le faites pas marcher. Voir votre concessionnaire autorisé. En aucun cas, vous ne devez essayer de contrecarrer le but du système interlock de sécurité.

Not for Reproduction

Caractéristiques et Commandes

Fonctions des commandes

Les informations ci-après décrivent brièvement la fonction des commandes individuelles. Le démarrage, l'arrêt, la conduite et la tonte nécessitent l'utilisation combinée de plusieurs commandes appliquées dans un ordre particulier. Pour apprendre quelle combinaison et quel ordre de commandes il faut utiliser pour diverses opérations, voir la section FONCTIONNEMENT.

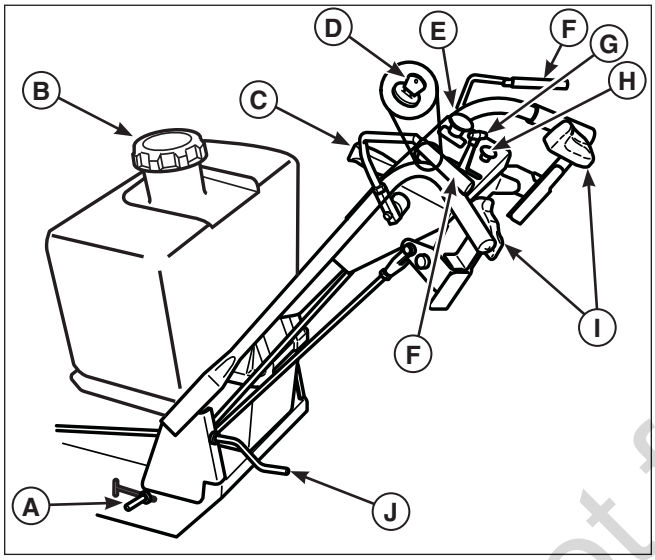

Figure 1. Emplacement des commandes
A. Valve de débrayage de la transmission
B. Capuchon de réservoir de carburant
C. Frein de stationnement
D. Interrupteur d'ignition
E. Interrupteur de prise de force
F. Moteur de tuer ou de l'exploitant gère présence
G. Manette des gaz
H. Commande de starter
I. Leviers de commande de la vitesse au sol
J. Poignée de réglage de la hauteur de coupe

Valve de débrayage de la transmission

La valve de débrayage de la transmission désactive la transmission de telle sorte la tondeuse peut être poussée à la main.

Embraye la transmission; la tondeuse se déplacera par sa propre force.

Débraye la transmission; la tondeuse peut être poussée à la main.

Voir POUSSÉE DE LA TONDEUSE À LA MAIN pour des informations de fonctionnement.

Capuchon de réservoir de carburant

Pour enlever le capuchon, le tourner dans le sens contraire aux aiguilles d'une montre.

Frein de stationnement

DESSERREZ — Desserre le frein à main.

SERREZ — Verrouille le frein à main.

Tirez la poignée du frein à main vers le haut pour serrer le frein à main. Tirez la poignée du frein à main vers le bas pour desserrer le frein à main. *REMARQUE : Pour démarrer la machine, le frein à main doit être serré.*

Interrupteur d'ignition (clé de contact)

La clé de contact démarre et arrête le moteur ; elle a trois positions:

ARRÊT — arrête le moteur et coupe le circuit électrique.

MARCHE — permet au moteur de marcher et met le système électrique sous tension.

DÉMARRAGE — lance le moteur pour le démarrage.

REMARQUE : Ne jamais laisser la clé de contact sur RUN (MARCHE) alors que le moteur est arrêté : cela vide la batterie.

Interrupteur de prise de force

L'interrupteur de prise de force embraye et débraye les lames de la tondeuse.

Pour embrayer les lames de la tondeuse, tirer l'interrupteur vers le haut. Pour débrayer les lames de la tondeuse, tirer l'interrupteur vers le bas.

Lorsque le levier ou l'interrupteur d'embrayage de la prise de force est sur "Embrayée" (Engaged), le système "Engine Kill" est activé.

Moteur de tuer ou de l'exploitant gère présence

Ces poignées sont un facteur important dans la sécurité du système d'interverrouillage de la tondeuse. Les deux poignées sont liés ensemble de façon déprimante une poignée de déprimer les deux. L'opérateur doit baisser les poignées afin de désactiver le moteur tuer système. Poignée doit être déprimé pour dégager le frein de stationnement et d'engager l'interrupteur PTO.

Manette des gaz

La manette des gaz commande la vitesse du moteur. Amenez vers l'avant la manette des gaz en la dirigeant sur la position RAPIDE pour augmenter la vitesse du moteur et dirigez-la dans l'autre sens vers la position LENT pour réduire la vitesse du moteur. Toujours faire fonctionner la machine à PLEIN gaz.

Not for Reproduction

Commande de starter

Fermer le starter pour un démarrage à froid. Ouvrir le starter une fois que le moteur démarre. Un moteur chaud ne doit pas nécessiter de starter. Tirez le bouton VERS LE HAUT pour fermer le starter. Poussez le bouton VERS LE BAS pour ouvrir le starter.

F N R Leviers de commande de la vitesse au sol

Ces leviers contrôlent la vitesse au sol de la tondeuse. Les leviers de droite et de gauche vont ensemble de telle sorte que vous pouvez opérer l'un ou l'autre levier pour contrôler la vitesse au sol de la tondeuse.

Le fait de déplacer un levier vers l'avant sur "F" augmente la vitesse AVANT de la tondeuse. Le fait de déplacer un levier vers l'arrière sur "R" augmente la vitesse ARRIÈRE. Le fait de déplacer les leviers sur neutre "N" arrête le déplacement de la tondeuse.

REMARQUE : Plus vous déplacez un levier loin du neutre plus la tondeuse se déplacera rapidement.

Poignée de réglage de la hauteur de coupe

La poignée de réglage de la hauteur de coupe contrôle la hauteur de coupe de la tondeuse. Pour régler la haute de coupe de la tondeuse, tourner la poignée dans le sens des aiguilles d'une montre pour lever la hauteur de coupe. Tournez la poignée dans l'autre sens pour abaisser la hauteur de coupe. Regarder l'indicateur de hauteur de coupe sur le côté gauche de la plateforme de la tondeuse.

Opération

Sécurité de fonctionnement - Généralités

Avant la première mise en route :

- S'assurer d'avoir bien lu toutes les informations dans la section Sécurité et Fonctionnement avant d'essayer de faire marcher cette tondeuse.
- Se familiariser avec toutes les commandes et avec la manière d'arrêter la tondeuse.
- Conduire dans un espace ouvert sans tondre pour vous habituer à la machine.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous ne comprenez pas comment une commande particulière fonctionne ou si vous n'avez pas encore lu complètement la section CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES, le faire maintenant.

NE PAS essayer de faire marcher la machine sans vous être d'abord familiarisé avec l'emplacement et les fonctions de TOUTES les commandes.

Vérifications à Faire Avant de Démarrer

- Vérifier si le carter d'huile est rempli jusqu'à la marque "full" de la jauge. Voir le manuel de l'opérateur du moteur pour des instructions et des recommandations en ce qui concerne l'huile.
- S'assurer que tous les écrous, les boulons, les vis et les attaches sont bien en place et serrés.
- Remplir le réservoir avec du carburant frais. Se reporter au manuel du moteur pour les recommandations spécifiques de carburant.
- S'assurer que le robinet de coupure de carburant se trouve sur "ON".

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de quitter le siège de l'opérateur pour une raison quelconque, débrayer la prise de force, arrêter le moteur et enlever la clé de contact.

Pour réduire les risques d'incendie, éviter que de l'herbe, des feuilles ou un excès de graisse s'accumulent sur le moteur et sur la machine. Ne pas s'arrêter ni stationner dans un endroit où se trouvent des feuilles sèches, de l'herbe ou des matériaux combustibles.

L'essence est hautement inflammable et doit être manipulée avec soin. Ne jamais faire le plein lorsque le moteur est encore chaud d'avoir marché récemment. Ne pas permettre la présence de flammes nues, de fumeurs ou d'allumettes aux alentours du tracteur. Éviter de trop remplir et essuyer tout renversement de carburant.

Démarrage du Moteur

- S'assurer que l'interrupteur de la prise de force est débrayé.
- Mettre la commande d'accélération du moteur sur Rapide (FAST). Fermer ensuite le starter en tirant complètement VERS L'EXTÉRIEUR le bouton du starter.

REMARQUE : Un moteur chaud n'a pas besoin du starter.

- Insérez la clé dans l'interrupteur d'ignition et tournez-la sur START (DÉMARRAGE)
- Après le démarrage du moteur, ouvrir graduellement le starter (pousser le bouton complètement vers le bas).

Réchauffez le moteur en le faisant fonctionner pendant au moins une minute avant d'embrayer le commutateur de PDF ou de conduire la machine.

Après avoir réchauffé le moteur, TOUJOURS faire fonctionner la machine à PLEIN GAZ quand vous tondez.

En cas d'urgence, le moteur peut être arrêté en tournant simplement l'interrupteur d'allumage sur Arrêt (STOP). N'utilisez cette méthode que dans les cas d'urgence. Pour un arrêt normal du moteur, suivre la procédure donnée dans ARRÊT DU MOTEUR.

Not for Reproduction

Conduite de la Tondeuse

- S'assurer que l'interrupteur de la prise de force est débrayé.
- Démarrer le moteur (voir DÉMARRAGE DU MOTEUR).
- Mettre la commande d'accélération sur Maximum (FULL).
- Appuyez sur les deux moteurs de la tuer ou de l'exploitant gère la présence de désactiver le système de moteur de tuer. Poussez le levier de frein avant le désengagement le frein de stationnement.
- Le fait de presser vers l'avant avec vos pouces les leviers de contrôle de la vitesse au sol fera déplacer la tondeuse vers l'avant. Le fait de tirer vers l'arrière ces leviers fera déplacer la tondeuse vers l'arrière. Plus les leviers sont poussés ou tirés, plus la vitesse au sol sera plus grande.
- Pour ralentir la tondeuse, relâcher doucement la pression de vos pouces sur les leviers de contrôle de la vitesse au sol.

⚠AVERTISSEMENT

Faire fonctionner la machine sur des pentes raides peut être dangereux.

Sélectionner une vitesse de déplacement lente avant de conduire sur une pente.

Tondez en travers de la pente, ni en montant ni en descendant, faites preuve de précaution quand vous changez de direction et NE DÉMARREZ PAS OU NE VOUS ARRÊTEZ PAS SUR UNE PENTE.

Tonte sur Pentes

Bien que ce ne soit pas recommandé, il est parfois nécessaire de monter ou de descendre des pentes. Ces indications sont fournies ici pour votre sécurité.

Monter une pente

Puisque la capacité de la machine à monter une pente excèdera probablement de beaucoup celle de toute autre machine que vous avez sans doute fait marcher, il faut faire bien attention.

- Ne jamais faire de changements brusques de vitesse ou de direction sur une pente.
- Ne jamais appuyer sur les barres des poignées alors que vous montez une pente. Une légère pression de levage est recommandée pour garder les roues avant sur le sol.

Descendre une pente

Il faut toujours utiliser une vitesse très lente lorsque vous descendez une pente. Cela peut se faire en déplaçant DOUCEMENT les leviers de contrôle de la vitesse au sol dans la direction inverse.

Zarrêt de la Tondeuse

- Le fait de faire revenir les leviers de contrôle de la vitesse au sol sur le neutre arrêtera le mouvement.
- Débrayer la prise de force.
- Engager le frein de stationnement.
- Mettre la commande d'accélération sur une position d'accélération intermédiaire et mettre la clé de contact sur Arrêt (OFF). Enlevez la clé de contact.

Tonte

- S'assurer que l'interrupteur de la prise de force est débrayé.
- Démarrer le moteur (voir DÉMARRAGE DU MOTEUR).
- Mettre la commande d'accélération sur Maximum (FULL).
- Appuyez sur les deux moteurs de la tuer ou de l'exploitant gère la présence de désactiver le système de moteur de tuer. Poussez le levier de frein avant le désengagement le frein de stationnement.
- Embrayer la prise de force en tirant vers le haut l'interrupteur de la prise de force.
- Commencer à tondre.
- Lorsque vous avez fini, débrayer la prise de force.
- Arrêter le moteur (voir ARRÊT DU MOTEUR).

Poussée de la Tondeuse à la Main

NE PAS REMORQUER LA TONDEUSE
Le fait de remorquer la tondeuse causera des dégâts à la transmission hydraulique. Ne pas utiliser un autre véhicule pour pousser ou tirer cette machine.

- Débrayer la prise de force, tourner l'allumage sur Arrêt (OFF), et enlever la clé de contact.
- Glisser la tige de relâchement hydraulique vers l'avant et la verrouiller dans le haut de la fente "T". Voir la Figure 2.
- Désengager le frein de stationnement.

  La tondeuse peut être poussée à la main.
- Après avoir déplacé la tondeuse, embrayer de nouveau la transmission (position sur DRIVE) en relâchant la tige de "T" et en glissant la poignée de relâchement vers l'arrière de la machine.

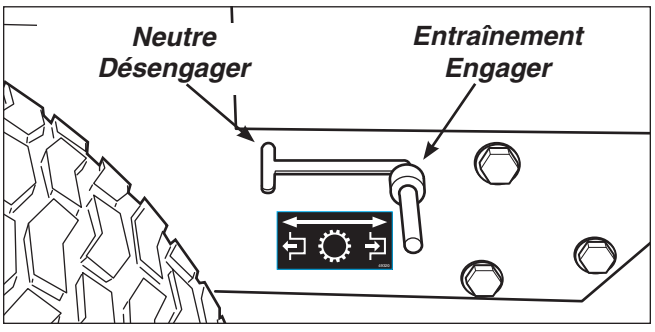

Figure 2. Tige de relâchement hydraulique

Not for Reproduction

Remisage

Remisage temporaire (inférieur à 30 jours)

Rappelez-vous que le réservoir de carburant contient encore un peu d'essence et ne remisez donc jamais la machine dans un espace intérieur ou dans tout autre endroit où des vapeurs d'essence pourraient se propager sur des sources inflammables. Les vapeurs d'essence sont également toxiques si on les respire, et ne remisez donc jamais la machine dans toute structure utilisée pour loger des hommes ou des animaux.

Voici une liste récapitulative de choses à faire lorsque vous remisez votre machine temporairement ou entre deux utilisations :

- Gardez la machine dans un endroit à l'abri d'enfants pouvant se trouver à son contact. S'il y a la moindre chance qu'elle soit utilisée sans autorisation, retirez la(les) bougie(s) et mettez-la(les) en lieu sûr. Assurez-vous que l'accès aux bougies soit protégé d'objets étrangers en les recouvrant convenablement.
- Si la machine ne peut pas être remisée en reposant sur une surface raisonnablement horizontale, calez les roues.
- Nettoyez la tondeuse en retirant l'herbe et la saleté.

Remisage de longue durée (plus de 30 jours)

Avant de remiser la machine en fin de saison, lire les instructions d'entretien et remisage de la section Règles de sécurité, puis procéder comme suit :

1. Vidangez l'huile du carter pendant que le moteur est chaud et remplissez-le avec la qualité d'huile qui sera nécessaire lors de sa prochaine utilisation.
2. Préparez comme suit le plateau de coupe pour son remisage :
   a. Retirez le plateau de coupe de la machine.
   b. Nettoyez le dessous du plateau de coupe.
3. Nettoyez les surfaces externes et le moteur.
4. Préparez le moteur pour son remisage. Consultez le guide d'utilisation du moteur.
5. Nettoyez les ailettes de refroidissement des culasses, le couvre-moteur et le filtre à air en retirant la saleté ou les herbes.
6. Couvrez hermétiquement le filtre à air et la sortie d'échappement avec une couverture en plastique ou tout autre couverture étanche pour les mettre à l'abri de l'humidité, de la saleté et des insectes.
7. Graissez et lubrifiez complètement la machine comme indiqué dans la section Entretien normal.
8. Nettoyez la machine et appliquez de la peinture ou un antirouille sur les endroits où la peinture est écaillée ou abimée.
9. Assurez-vous que la batterie soit remplie d'eau au bon niveau et qu'elle soit complètement chargée. La batterie durera plus longtemps si elle est retirée, mise dans un endroit frais et sec, et complètement chargée environ une fois par mois. Si la batterie est laissée dans la machine, déconnectez le câble négatif.
10. Vidangez complètement le système d'alimentation en carburant ou bien ajoutez un stabilisateur d'essence au système d'alimentation en carburant. Si vous avez choisi d'utiliser un stabilisateur de carburant et si vous n'avez pas vidangé le système d'alimentation en carburant, suivez toutes les instructions de sécurité et les précautions à prendre pour le remisage dans ce manuel pour éviter tout risque d'incendie suite à l'embrasement de vapeurs d'essence. Rappelez-vous que les vapeurs d'essence peuvent se propager vers des sources inflammables éloignées et s'embraser, provoquant ainsi un risque d'explosion ou d'incendie.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne remisez jamais la machine avec de l'essence dans le moteur ou dans le réservoir de carburant, dans un abri chauffé ou bien dans des endroits clos et mal ventilés. Les vapeurs d'essence risquent d'atteindre une flamme nue, une étincelle ou une veilleuse (par ex., une chaudière, un chauffe-eau, un sèche-linge, etc.) et provoquer une explosion.

Manipulez l'essence avec précaution. C'est un produit hautement inflammable et son utilisation imprudente pourrait être cause de graves dégâts dus au feu pour vous ou des biens.

Vidangez l'essence en plein air dans un recipient approuvé et en vous tenant éloigné de toutes flammes nues ou étincelles.

REMARQUE : L'essence, si on peut la laisser sans être utilisée pendant des périodes prolongées (supérieures à 30 jours), peut former des dépôts collants pouvant malencontreusement affecter le carburateur du moteur et être cause d'un mauvais fonctionnement du moteur. Pour éviter cette situation, ajoutez un stabilisateur d'essence dans le réservoir de carburant et faites tourner le moteur pendant quelques minutes, ou bien vidangez tout le carburant dans la machine avant de la remiser.

Démarrer après un remisage de longue durée

Avant de démarrer la machine après l'avoir remisée pendant une longue période, prenez les mesures suivantes:

1. Retirez toutes les cales sous la machine.
2. Installez la batterie si elle a été retirée.
3. Débranchez la sortie d'échappement et le filtre à air.
4. Remplissez le réservoir de carburant avec de l'essence récemment achetée. Reportez-vous au guide d'utilisation du moteur pour des recommandations.
5. Consultez le guide d'utilisation du moteur et suivez toutes les instructions pour préparer le moteur après son remisage.
6. Vérifiez le niveau d'huile du carter et ajouter le cas échéant de l'huile récemment achetée. Si de la condensation s'est développée pendant le remisage, vidangez l'huile du carter et remplissez-le.
7. Gonglez les pneus à la pression recommandée. Vérifiez les niveaux de liquide.
8. Démarrez le moteur et laissez-le tourner lentement. NE PAS faire fonctionner à grande vitesse immédiatement après le démarrage. Assurez-vous de faire tourner le moteur uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Not for Reproduction

Réglage de la hauteur de coupe

La hauteur de coupe peut être réglée à deux niveaux. Le haut niveau couvre entre 11,4 et 6,4 cm (entre 4-1/2" et 2-1/2") et le bas niveau couvre entre 8,9 et 3,8 cm (entre 3-1/2" et 1-1/2"). Voir la Figure 3 pour l'indicateur de hauteur de la plateforme.

Avant d'ajuster la hauteur de coupe, vous devez d'abord déterminer la hauteur de coupe moyenne. Selon le niveau que vous voulez utiliser, il peut être nécessaire de régler les emplacements de levage de pivot de la plateforme et les positions des intercalaires des poulies.

Pour ajuster le niveau de coupe :

Consultez votre revendeur autorisé.

Pour ajuster la hauteur de coupe :

Tourner la poignée manivelle dans le sens des aiguilles d'une montre pour lever la plateforme ou dans l'autre sens pour l'abaisser. Voir la Figure 4.

Réglage du Levier de Commande de la Vitesse au Sol

Les leviers de contrôle peuvent être ajustés de deux manières pour fournir une gamme confortable de travail lorsque vous faites marcher la machine à une vitesse moyenne de coupe.

Ajuster à la fois la hauteur du levier et sa position pour obtenir la position de travail la plus confortable.

Réglage de la hauteur du levier :

1. Desserrer l'attache du levier (B, Figure 5) pour régler la hauteur du levier. S'assurer que les leviers sont parallèles avec les barres des poignées dans les directions avant et arrière sans contacter les barres de poignées.

Réglage de la position du levier :

1. Enlever l'attache en forme d'épingle à cheveux et l'attache de sûreté (D) qui attache la tige de commande (E) au pivot de levier (C).
2. Desserrer le contre-écrou et régler la position de l'attache de sûreté sur la tige. En raccourcissant la tige (en tournant l'attache de sûreté dans le sens des aiguilles d'une montre), cela déplacera le levier vers l'avant. En rallongeant la tige (en tournant l'attache de sûreté dans le sens contraire aux aiguilles d'une montre), cela déplacera le levier vers l'arrière. Régler jusqu'à ce que la position désirée du levier soit obtenue et serrer les contre-écrous.
3. Remettre en place l'attache de sûreté sur le pivot du levier et attacher avec l'attache de sûreté et l'attache en épingle à cheveux.

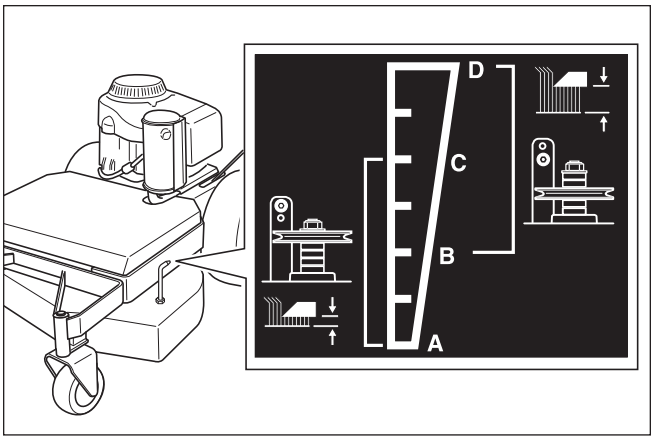

Figure 3. Indicateur de hauteur de la plateforme

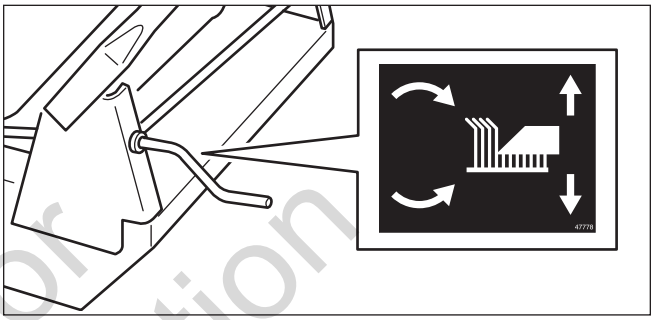

Figure 4. Réglage de la hauteur de coupe

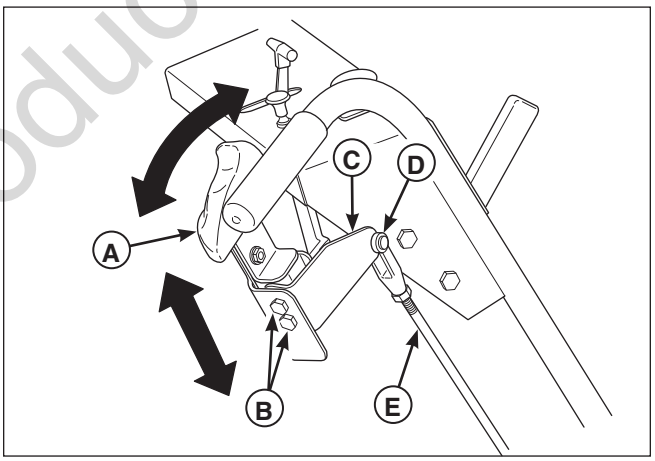

Figure 5. Réglage du levier de commande de la vitesse au sol
A. Levier de commande
B. Attache de levier
C. Pivot de levier
D. Attache d'articulation et attache en forme d'épingle à cheveux
E. Tige de commande

Not for Reproduction

Spécifications

REMARQUE : Les spécifications sont correctes au moment de l'impression et sont sous réserve de modifications sans préavis.

MOTEUR

15 Brute HP† Kawasaki	
Fabricant	Kawasaki
Modèle	FS481V-DS00-S
Cylindrée	36.8 po^3 (603 cc)
Circuit électrique	12 volts, 15 A Charge Bobine; Batterie: 340 CCA
Capacité d'huile	1.8 US qt. (1.7 L) avec filtre

†**Puissances nominales:** All power levels are stated gross horsepower per SAE J2723 as rated by Kawasaki and tested per the SAE J1995 test standard. The gross power curves and more information can be viewed at www.kawasaki-criticalpower.com.

CHASSIS

Réservoir d'essence	Capacité: 4 Gallons (15.1 L)
Pneus arrière	Dimensions des pneus: 16 x 6.50 -12 Pression des pneus: 15 psi (1,03 bar)
Pneus avant	Dimensions des pneus: 9 x 3.5 - 6 Pression des pneus: 25 psi (1,72 bar)

TRANSMISSIONS

HydroGear 334	
Type	Transaxle Disque Monocoque
Fluide hydraulique	HydroGear 20W-50 huile
Vitesse de 3400 tr/min	Marche avant: 0-5.5 MPH (0-8.85 km/h) Marche arrière: 0-2 MPH (0-3.22 km/h)

DIMENSIONS

Longueur hors tout	72" (183 cm)
Largeur hors-tout	48" (122 cm)
Hauteur	41" (104 cm)
Poids (approximatif)	355 lbs. (161 kg)

Not for Reproduction

GUIDE D'IDENTIFICATION DES PENTES

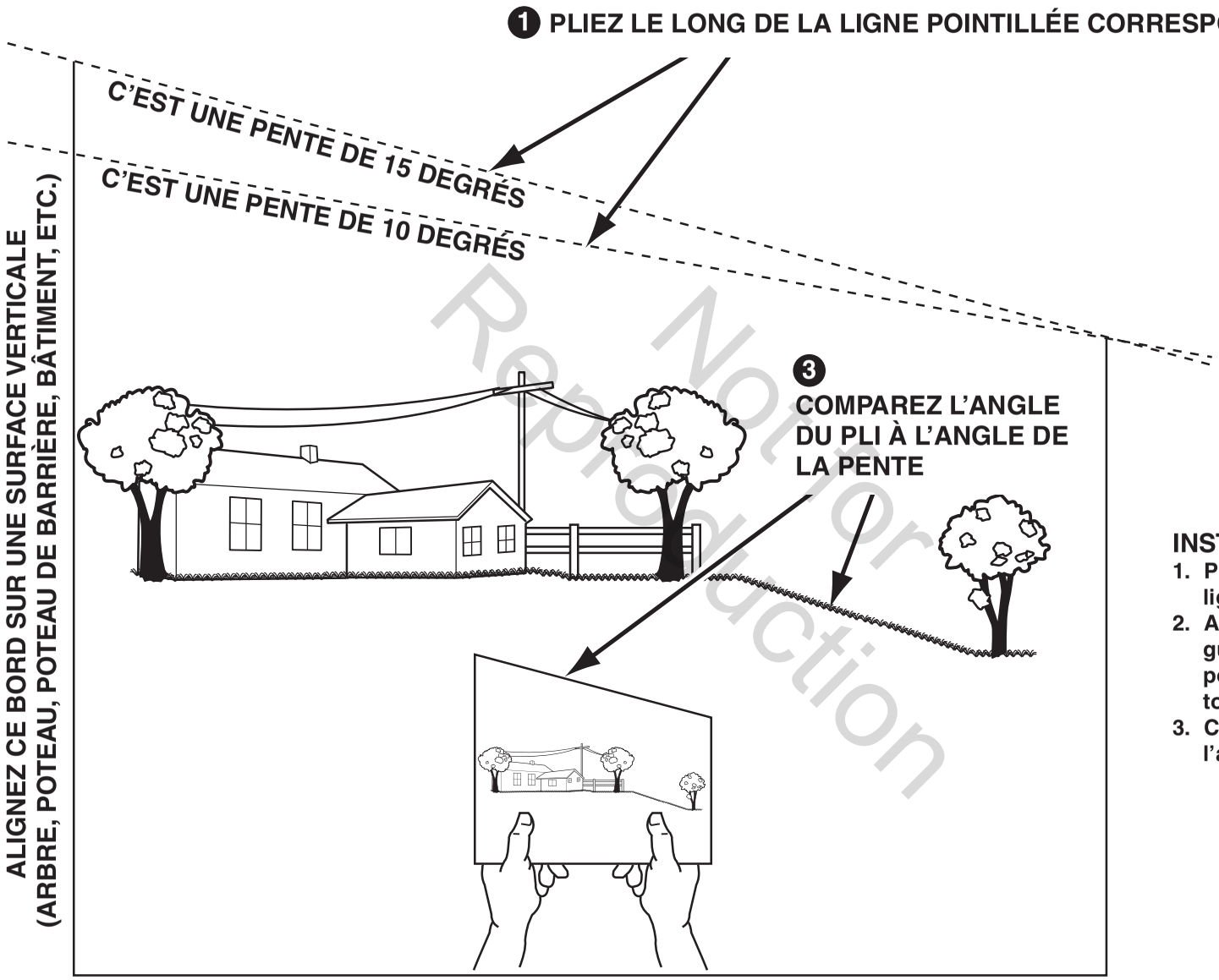
1 PLIEZ LE LONG DE LA LIGNE POINTILLÉE CORRESPONDANTE
C'EST UNE PENTE DE 15 DEGRÉS
C'EST UNE PENTE DE 10 DEGRÉS
2
ALIGNEZ CE BORD SUR UNE SURFACE VERTICALE
(ARBRE, POTEAU, POTEAU DE BARRIÈRE, BÂTIMENT, ETC.)
3
COMPAREZ L'ANGLE DU PLI À L'ANGLE DE LA PENTE

Reproduction Not for

INSTRUCTIONS

1. Pliez cette page le long de la ligne pointillée ci-dessus.
2. Alignez le bord gauche de ce guide sur un arbre vertical, un poteau de ligne électrique ou toute structure verticale.
3. Comparez l'angle du pli à l'angle de la pente.

Notes

Not for Reproduction

Notes

Not for Reproduction

POLITIQUE DE GARANTIE SUR LES PRODUITS BRIGGS & STRATTON — Septembre 2012

GARANTIE LIMITÉE

Briggs & Stratton garantit la réparation ou le remplacement gratuit, pendant la période de garantie spécifiée ci-dessous, de toute pièce présentant des vices matériels ou de fabrication. Tous les frais de transport du produit destiné à être remplacé ou réparé au titre de la présente garantie restent à charge de l'acheteur Cette garantie court sur les périodes énoncées ci-dessous et est assujettie aux conditions énoncées ci-dessous. Pour trouver le distributeur autorisé le plus proche afin d'obtenir les services couverts par la garantie, veuillez consulter notre carte de localisation de distributeur sur *WWW.FERRISINDUSTRIES.COM*. L'acheteur doit contacter le distributeur autorisé, puis lui amener le produit à des fins d'inspection et de test.

IL N'EXISTE AUCUNE AUTRE GARANTIE EXPLICITE. Les garanties implicites, y compris les garanties de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier, sont limitées à un an à compter de la date d'acquisition, ou à une durée conforme à la législation. Toutes les autres garanties implicites sont exclues. Les responsabilités relatives aux dommages accessoires et indirects sont exclues dès lors que cette exclusion est autorisée par la loi. Certains États ou pays n'autorisent pas les limitations de durée de la garantie implicite. Certains États ou pays n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou indirects. Le cas échéant, la limitation sus-mentionnée peut ne pas s'appliquer à votre situation. La présente garantie vous offre des droits légaux spécifiques, mais vous pouvez bénéficier d'autres droits en fonction de l'état ou du pays dans lequel vous vous trouvez.**

PÉRIODE DE GARANTIE

Pièces sous garantie	Période de garantie standard	Période de garantie locative
Tondeuses autoportées	4 ans (48 mois) ou 500 heurs, selon la première éventualité. Nombre d'heures illimité durant les deux premières années (24 mois) (+ Sauf mention contraire ci-dessous)	90 jours
Tondeuses poussées (largeur de coupe supérieure à 30 pouces)	2 ans (24 mois), nombre d'heures illimité (+ Sauf mention contraire ci-dessous)	90 jours
+ Courroies, pneumatiques, plaquettes de frein, flexibles, batteries, lames	90 jours	90 jours
+ Accessoires	1 an	90 jours
+Moteur*	Consultez le manuel d'utilisation du moteur	Consultez le manuel d'utilisation du moteur

***** Les composants utilisés lors des émissions sont couverts par la Déclaration de garantie concernant les émissions.

****** En Australie : nos produits sont accompagnés de garanties ne pouvant être exclues, conformément à la loi australienne de protection du consommateur (Australian Consumer Law). Vous pouvez obtenir un remplacement ou un remboursement en cas de défaillance majeure ou en compensation de toute perte ou de tout dommage survenu dans le cadre des conditions raisonnablement prévisibles d'utilisation du produit. Vous pouvez également bénéficier de la réparation ou du remplacement des produits si la qualité de ces derniers n'est pas acceptable et si le défaut n'entraîne pas de défaillance majeure. Pour trouver le distributeur autorisé le plus proche afin d'obtenir les services couverts par la garantie, veuillez consulter notre carte de localisation de distributeur sur *WWW.FERRISINDUSTRIES.COM/AU*, appeler le 1300 274 447, ou envoyer une demande par voie électronique à l'adresse salesenquires@briggsandstratton.com.au, Briggs & Stratton Australia Pty Ltd, 1 Moorebank Avenue, NSW, Australie, 2170.

La période de garantie commence à la date d'achat par le premier utilisateur final, que ce soit un particulier ou une entreprise, et se poursuit sur la période énoncée ci-dessus.

Aucun enregistrement de garantie n'est nécessaire pour jouir de la garantie sur les produits Briggs & Stratton. CONSERVEZ LE REÇU DE VOTRE ACHAT. SI, LORS D'UNE DEMANDE D'INTERVENTION SOUS GARANTIE, LA DATE INITIALE D'ACHAT NE PEUT ÊTRE FOURNIE, LA DATE DE FABRICATION DU PRODUIT SERT DE RÉFÉRENCE POUR DÉTERMINER LA PÉRIODE DE GARANTIE.

Not for Reproduction

À PROPOS DE VOTRE GARANTIE

Nous nous tenons à votre disposition pour les réparations au titre de la garantie et nous nous excusons des éventuels désagréments occasionnés. Les services couverts par la garantie sont fournis par les distributeurs autorisés *FERRIS* uniquement. La plupart des réparations en garantie sont effectuées sans discussion, mais il peut arriver que la demande de réparation en garantie soit injustifiée Cette garantie couvre uniquement les vices de matériau ou de fabrication. Elle ne couvre pas les dommages causés par une utilisation impropre ou un abus, un entretien ou des réparations impropres, l'usure normale ou du carburant éventé ou non approuvé.

Utilisation impropre et abusive - L'utilisation prévue et appropriée de ce produit est décrite dans le manuel de l'utilisateur. L'utilisation du produit d'une façon non décrit dans le manuel d'utilisation ou l'emploi du produit après qu'il a été endommagé a pour effet d'annuler la garantie. Vous ne pourrez vous prévaloir de la garantie si le numéro de série du produit a été retiré, si le produit a été modifié d'une manière quelconque ou s'il présente des preuves d'utilisation abusive, telles que des marques de coups ou de corrosion par l'eau ou des produits chimiques.

Réparation ou entretien incorrect - Ce produit doit être entretenu selon les procédures et les programmes d'entretien décrits dans le manuel de l'utilisateur. En outre, il doit être dépanné ou réparé en utilisant des pièces d'origine Briggs & Stratton ou des pièces équivalentes. Les dommages causés par un manque d'entretien ou l'utilisation de pièces n'étant pas d'origine ne sont pas couverts par la garantie.

Usure normale - Comme tous les appareils mécaniques, votre machine est sujette à l'usure même en cas d'entretien approprié. Cette garantie ne couvre pas la réparation de pièces ou d'équipements usés par un usage normal. Sauf en cas de mention contraire concernant la période de garantie, les composants devant faire l'objet d'un entretien et sujets à l'usure tels que les filtres, courroies, lames et plaquettes de frein (les plaquettes de frein moteur sont couvertes) ne sont pas couverts par la garantie lorsque leur usure constitue la cause unique de la demande, à moins que les dommages ne soient dus à des vices matériels ou de fabrication.

Carburant vicié - Pour fonctionner correctement, ce produit exige l'utilisation de carburant neuf conforme aux critères spécifiés dans le manuel de l'utilisateur. Les dommages causés par un carburant vicié (fuites de carburant, conduites bouchées, soupapes collées, etc.) ne sont pas couverts par la garantie.

Autres exclusions - Cette garantie ne couvre pas les dégâts dus à des accidents, des abus, des modifications, des altérations ou un entretien incorrect, ni les détériorations provoquées par le gel ou par une agression chimique. Les pièces ou accessoires rattachés ne faisant pas partie du conditionnement d'origine du produit ne sont également pas couverts. La garantie ne s'applique pas dans le cas d'un équipement utilisé comme source d'alimentation primaire à la place de l'alimentation secteur ou en ce qui concerne un équipement utilisé dans des applications médicales. Cette garantie ne couvre pas les détériorations provoquées par des catastrophes naturelles ou autres cas de force majeure dépassant le contrôle des fabricants.

Not for Reproduction

California, U.S. EPA, and Briggs & Stratton Corporation Emissions Control Warranty Statement
Your Warranty Rights And Obligations

September 2012

The California Air Resources Board, U.S. EPA, and Briggs & Stratton (B&S) are pleased to explain the emissions control system warranty on your Model Year 2012–2013 engine/equipment. In California, new small off-road engines and large spark ignited engines less than or equal to 1.0 liter must be designed, built, and equipped to meet the State's stringent anti-smog standards. B&S must warrant the emissions control system on your engine/equipment for the periods of time listed below provided there has been no abuse, neglect, or improper maintenance of your engine or equipment.

Your emissions control system may include parts such as the carburetor or fuel injection system, fuel tank, ignition system, and catalytic converter. Also included may be hoses, belts, connectors, sensors, and other emissions-related assemblies.

Where a warrantable condition exists, B&S will repair your engine/equipment at no cost to you including diagnosis, parts, and labor.

Manufacturer's Warranty Coverage:

Small off-road engines and large spark ignited engines less than or equal to 1.0 liter, and any related emissions components of the equipment, are warranted for two years*. If any emissions-related part on your B&S engine/equipment is defective, the part will be repaired or replaced by B&S.

* Two years or for the time period listed in the respective engine or product warranty statement, whichever is greater.

Owner's Warranty Responsibilities:

- As the engine/equipment owner, you are responsible for the performance of the required maintenance listed in your owner's manual. B&S recommends that you retain all receipts covering maintenance on your engine/equipment, but B&S cannot deny warranty solely for the lack of receipts or your failure to ensure the performance of all scheduled maintenance.
- As the engine/equipment owner, you should however be aware that B&S may deny you warranty coverage if your engine/equipment or a part has failed due to abuse, neglect, improper maintenance, or unapproved modifications.
- You are responsible for presenting your engine/equipment to a B&S distribution center, servicing dealer, or other equivalent entity, as applicable, as soon as a problem exists. The warranty repairs should be completed in a reasonable amount of time, not to exceed 30 days. If you have any questions regarding your warranty rights and responsibilities, you should contact B&S at (414) 259-5262.

Briggs & Stratton Emissions Control Warranty Provisions

The following are specific provisions relative to your Emissions Control Warranty Coverage. It is in addition to the B&S engine warranty for non-regulated engines found in the Operator's Manual.

1. Warranted Emissions Parts

   Coverage under this warranty extends only to the parts listed below (the emissions control systems parts) to the extent these parts were present on the B&S engine and/or B&S supplied fuel system.

   a. Fuel Metering System
      - Cold start enrichment system (soft choke)
      - Carburetor and internal parts
      - Fuel pump
      - Fuel line, fuel line fittings, clamps
      - Fuel tank, cap and tether
      - Carbon canister

   b. Air Induction System
      - Air cleaner
      - Intake manifold
      - Purge and vent line

   c. Ignition System
      - Spark plug(s)
      - Magneto ignition system

   d. Catalyst System
      - Catalytic converter
      - Exhaust manifold
      - Air injection system or pulse valve

   e. Miscellaneous Items Used in Above Systems
      - Vacuum, temperature, position, time sensitive valves and switches
      - Connectors and assemblies

2. Length of Coverage

   For a period of two years from date of original purchase, B&S warrants to the original purchaser and each subsequent purchaser that the engine is designed, built, and equipped so as to conform with all applicable regulations adopted by the Air Resources Board; that it is free from defects in material and workmanship that could cause the failure of a warranted part; and that it is identical in all material respects to the engine described in the manufacturer's application for certification. The warranty period begins on the date the engine is originally purchased.

   The warranty on emissions-related parts is as follows:

   - Any warranted part that is not scheduled for replacement as required maintenance in the owner's manual supplied, is warranted for the warranty period stated above. If any such part fails during the period of warranty coverage, the part will be repaired or replaced by B&S at no charge to the owner. Any such part repaired or replaced under the warranty will be warranted for the remaining warranty period.
   - Any warranted part that is scheduled only for regular inspection in the owner's manual supplied, is warranted for the warranty period stated above. Any such part repaired or replaced under warranty will be warranted for the remaining warranty period.
   - Any warranted part that is scheduled for replacement as required maintenance in the owner's manual supplied, is warranted for the period of time prior to the first scheduled replacement point for that part. If the part fails prior to the first scheduled replacement, the part will be repaired or replaced by B&S at no charge to the owner. Any such part repaired or replaced under warranty will be warranted for the remainder of the period prior to the first scheduled replacement point for the part.
   - Add on or modified parts that are not exempted by the Air Resources Board may not be used. The use of any non exempted add on or modified parts by the owner will be grounds for disallowing a warranty claim. The manufacturer will not be liable to warrant failures of warranted parts caused by the use of a non exempted add on or modified part.

3. Consequential Coverage

   Coverage shall extend to the failure of any engine components caused by the failure of any warranted emissions parts.

4. Claims and Coverage Exclusions

   Warranty claims shall be filed according to the provisions of the B&S engine warranty policy. Warranty coverage does not apply to failures of emissions parts that are not original equipment B&S parts or to parts that fail due to abuse, neglect, or improper maintenance as set forth in the B&S engine warranty policy. B&S is not liable for warranty coverage of failures of emissions parts caused by the use of add-on or modified parts.

Not for Reproduction

Look For Relevant Emissions Durability Period and Air Index Information On Your Small Off-Road Engine Emissions Label

Engines that are certified to meet the California Air Resources Board (CARB) small off-road Emissions Standard must display information regarding the Emissions Durability Period and the Air Index. Briggs & Stratton makes this information available to the consumer on our emissions labels. The engine emissions label will indicate certification information.

The **Emissions Durability Period** describes the number of hours of actual running time for which the engine is certified to be emissions compliant, assuming proper maintenance in accordance with the Operating & Maintenance Instructions. The following categories are used:

Moderate:
Engine is certified to be emissions compliant for 125 hours of actual engine running time.

Intermediate:
Engine is certified to be emissions compliant for 250 hours of actual engine running time.

Extended:
Engine is certified to be emissions compliant for 500 hours of actual engine running time.

For example, a typical walk-behind lawn mower is used 20 to 25 hours per year. Therefore, the **Emissions Durability Period** of an engine with an **intermediate** rating would equate to 10 to 12 years.

Briggs & Stratton engines are certified to meet the United States Environmental Protection Agency (USEPA) Phase 2 or Phase 3 emissions standards. The Emissions Compliance Period referred to on the Emissions Compliance label indicates the number of operating hours for which the engine has been shown to meet Federal emissions requirements.

For engines less than 225 cc displacement.
Category C = 125 hours, Category B = 250 hours, Category A = 500 hours

For engines of 225 cc or more displacement.
Category C = 250 hours, Category B = 500 hours, Category A = 1000 hours

FERRIS®

MANUEL DE L'UTILISATEUR

Séries Hydro-Cut

Tondeuses à pousser

Not for Reproduction

BRIGGS & STRATTON POWER PRODUCTS GROUP, LLC
5375 NORTH MAIN STREET
MUNNSVILLE NY 13409
800 933 6175

CE